

POLITIQUE DE DONNS, BOURSE ET VISIBILITÉ

DU



**SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-
CSN**

**ADOPTÉE LE 04 OCTOBRE 2004
MODIFIÉE LE 25 OCTOBRE 2007
MODIFIÉE LE 2 NOVEMBRE 2010**

POLITIQUE DE DONNS, BOURSE ET VISIBILITÉ

L'exécutif du syndicat dispose d'une somme équivalent à dix pourcents (10%) du revenu brut annuel de l'année précédente du syndicat pour fin de dons, bourses et visibilité.

DONS

Cette politique de dons du SCCCUQAT a pour but d'aider un organisme de la communauté à mieux supporter certaines causes sociales en Abitibi-Témiscamingue. Par conséquent, elle exclue toute demande de l'extérieur de la région. Une somme équivalent à un virgule cinq pourcent (1,5%) du budget de l'année précédente est attribué à cette politique.

BOURSES

a) un montant de deux pourcents (2%) du budget de l'année précédente est attribué à cette politique;

b) le SCCCUQAT est préoccupé par le développement des petites collectivités et contribue à la réussite des étudiant(e)s en dispensant de la formation de qualité sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue; la problématique des longs déplacements touche autant les chargé(e)s de cours que les étudiants. De ce fait, le SCCCUQAT souhaite soutenir les efforts d'étudiants résidant loin des campus de l'UQAT à poursuivre leurs études. Pour ce faire, le SCCCUQAT offre deux bourses de 250\$ à deux groupes d'étudiants pratiquant le covoiturage dans le cadre de leur formation;

c) l'excédant sera affecté à des bourses ponctuelles destinés aux étudiants.

VISIBILITÉ

a) l'exécutif dispose d'une somme de six virgule cinq pourcents (6,5%) du budget de l'année précédente pour permettre au SCCCUQAT d'être visible dans son milieu;

b) l'exécutif est autorisé à disposer de ces sommes ci-haut mentionnés dans le but d'accroître sa visibilité auprès des étudiants, de sa communauté universitaire et de la population Témiscabitiennne.